
Note d'information fédérale Février 2017 – n°247

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 3 février 2017 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

▪ Calendrier 2018:

- **11 mars 2018** : Tête de rivière interrégionale
- **31 mars-1^{er} avril 2018** : Championnats de zone bateaux courts
- **13-15 avril 2018** : Championnats de France bateaux courts junior, senior et Handi-aviron
- **19-20 mai 2018** : Championnats de France UNSS et FFSU
- **9-10 juin 2018** : Championnat de France senior bateaux longs et Critérium national senior sprint et handi-aviron
- **16-17 juin 2018** : Championnats de zone bateaux longs J16 et J18
- **30 juin-1^{er} juillet 2018** : Championnat national des jeunes et Championnat de France vétéran :
- **6-8 juillet 2018** : Championnats de France junior (J16 et J18) et U23 bateaux longs :
- **29-30 septembre 2018** : Championnat de France senior sprint et Critérium national senior sprint et handi-aviron

La date du Championnat de France d'aviron de mer sera communiquée prochainement.

▪ Date assemblée générale 2018

L'assemblée générale 2018 se tiendra le samedi 17 mars.

▪ Grande Médaille d'Or

La Grande Médaille d'Or 2016 de la FFA a été attribuée à Geneviève AUBRY. Elle lui sera remise lors de l'Assemblée générale de la FFA à Rennes le 18 mars 2017.

▪ Membres honoraires

Lionel GIRARD et Roland WEILL ont été portés à l'honorariat en qualité de Vice-Présidents pour services rendus à la Fédération Française d'Aviron.

▪ Labels École Française d'Aviron 2017

La liste des clubs ayant satisfait aux critères d'attribution des labels École Française d'Aviron 2017 a été approuvée. Celle-ci pourra être consultée sur le site internet de la FFA : <http://avironfrance.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/label-ecole-francaise-aviron/clubs-labellises>

▪ Championnat de France aviron de mer 2017

Les épreuves du baccalauréat ayant lieu pendant les championnats de France d'aviron de mer 2017, les épreuves concernant les J18 se dérouleront seulement le samedi 17 juin avec des finales directes uniquement.

Constitution des commissions

Communication : Éric NOTIN (Président), Cédric BERREST, Nicolas GUYOT, Bénédicte OUVRY, Christian VANDENBERGHE.

Tourisme et Loisir Sportif : Martine SCOTTON (Présidente).

Cette commission sera complétée ultérieurement.

Aviron universitaire : Marie-Laurence COPIE (Présidente), Fabien AUBANEL, Stéphane BLONDEL, Jean-Christophe CABIROL et Myriam GOUDET.

Handi-aviron :

Cette commission a été complétée avec Stéphanie MERLE.

▪ Renouvellement des instances disciplinaires

• **Lutte contre le dopage - Organe disciplinaire de première instance** :

Samuel REMY (Président), Hubert BRAUD, Michel BRIGNOT, Dominique GIUDICI, Gérard AUBRY.

• **Lutte contre le dopage - Organe disciplinaire d'appel** :

Roland WEILL (Président), Geneviève AUBRY, Jacky BLOQUET, Christian CHARLES, Abdelhamid SAIDI.

2. Championnat Jeune

Les épreuves régionales de l'étape de formation hivernale du championnat Jeune se déroulent actuellement dans vos régions.

Vous pouvez consulter les résultats qui nous sont transmis après chaque épreuve sur le site internet de la FFA :

<http://resultats.avironfrance.fr/Classement-jeune.php>

À l'issue de ces épreuves se dérouleront les championnats de ligue qualificatifs pour les championnats de zone Jeune.

Vous pouvez retrouver les quotas de bateaux qualifiés dans chaque championnat de ligue sur le site internet de la FFA : <http://avironfrance.fr/espace-federal/programmes-federaux/offre-jeune>

3. Congrès FISA

Le Congrès Extraordinaire de la FISA s'est déroulé à Tokyo les 10 et 11 février.

Les représentants des fédérations nationales membres ont notamment voté pour la révision du programme olympique.

La proposition de la FISA de remplacer le quatre sans barreur homme poids léger par un quatre sans barreur femme toutes catégories a été adoptée par 94 voix pour et 67 voix contre (dont celle de la France) et sera présentée au CIO en juin prochain dans la perspective d'élaboration du programme des JO 2020.

D'autres changements ont été votés :

- l'affiliation des Samoa portant ainsi à 151 le nombre de fédérations nationales membres.

- les athlètes paralympiques courront désormais sur 2000 mètres au lieu de 1000 et ce lors de toutes les compétitions internationales mais également lors des Jeux Paralympiques.

- un équipage qu'il soit féminin ou masculin pourra disposer d'un barreur ou d'une barreuse. Le poids minimum est maintenant fixé à 55kg avec une tare pouvant atteindre 15kg maximum.

- des précisions ont été apportées à la règle de la double nationalité et au changement de nationalité. Les juniors sont maintenant admis à participer aux championnats FISA sous les couleurs de leur pays de résidence.

4. Professorat de sport

Un concours externe au professorat de sport va se dérouler en 2017. Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'une licence STAPS ou des diplômes de niveau 2 obtenu dans le champ du sport (BE2 ou DES).

Inscription : du 3 avril au 3 mai 2017

Épreuves écrites : 27 juin 2017

Épreuves orales pour les candidats admissibles : 6 au 10 novembre 2017

La liste des disciplines permettant des recrutements au concours CTS n'est pas encore connue mais il est très probable que cette liste comporte un ou plusieurs postes en aviron.

Les candidats intéressés pour passer ce concours sont invités à se faire connaître auprès de Pascal Morel (pascal.morel@avironfrance.fr).

Plus de renseignements sur :

<http://social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-concours/liste-des-concours-et-examens-par-ordre-alphabetique/article/professeur-de-sport-ps-externe>

5. World Indoor Sprints 2017

Concept2 et World Rowing s'associent pour proposer un challenge d'envergure mondiale en aviron indoor : 1 000m sur un rameur Concept2 entre le 10 et le 12 mars.

Les catégories récompensées par la FFA sont : J12 / J14 / J16 / J18 hommes et femmes, 19-29 ans / 30-39 ans / 40-49 ans / 50-59 ans / 60-69 ans / 70+ hommes et femmes, TC et PL, mais également les catégories handi-aviron AS / TA / LTA hommes et femmes.

Nous proposons aux organisateurs de rencontres organisées dans le cadre de ces Indoor Sprints de faire référencer leur organisation afin de permettre aux pratiquants isolés de les rejoindre. Une carte des événements organisés en France (métropole et outre-mer) sera établie à partir des événements référencés sur le site www.avironfrance.fr/indoorsprints, site référence de l'opération.

Incept offrira par tirage au sort un bon d'achat d'une valeur de 400€ à l'une des organisations référencées ayant accueilli au minimum 20 participants et ayant envoyé les résultats de son événement à ranking@concept2.com (copie à kevin.scott@avironfrance.fr) avant le 14/03 09h00 GMT.

La Fédération récompensera les vainqueurs des classements français avec une Champion Box.

Note d'information fédérale Avril 2017 – n°248

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 18 mars 2017 à Rennes, a pris les décisions suivantes :

▪ Désignation des organisateurs des manifestations nationales 2018 :

- **13-15 avril 2018** : Championnats de France bateaux courts junior, senior et handi-aviron : AC Armagnac
- **19-20 mai 2018** : Championnats de France UNSS et FFSU : SR Mâcon
- **9-10 juin 2018** : Championnat de France senior bateaux longs et Critérium national senior bateaux longs : CN Libourne
- **30 juin-1^{er} juillet 2018** : Championnat national des jeunes et Championnat de France vétérans : CN Creusot
- **6-8 juillet 2018** : Championnats de France junior (J16 et J18) et U23 bateaux longs : CSN Brive
- **29-30 septembre 2018** : Championnat de France senior sprint et Critérium national senior sprint, handi-aviron et aviron adapté : CA Vichy

▪ Date championnat de France aviron de mer 2018:

La date du Championnat de France d'aviron de mer a été arrêtée les 25- 26 mai 2018 à Plougonvelin.

• Constitution des commissions

- **Communication** : La commission devient la commission promotion et communication

- **Aviron Indoor** : Vincent BUSSE (Président), Caroline DELAS, Frédéric LOORIUS, Raphaël RUBAN et Kévin SCOTT.

- **Tourisme et Randonnée** : Martine SCOTTON (Présidente), Brigitte BOULLARD Aude LUSSETTI, Soizik PEROT, Vincent RUGGIERO et Claudine TABET.

▪ Modification des instances disciplinaires

• **Lutte contre le dopage - Organe disciplinaire de première instance** :

Michel BRIGNOT est remplacé par Odile LION.

▪ Affiliation :

Aviron Loire Libre (Pays de la Loire)

▪ Changement de nom :

Association des Carbétiens devient Chiboukaera (Ligue de Martinique)

2. Assemblée générale

Organisée par la Société des Régates Rennaises, l'Assemblée générale de la FFA s'est tenue le samedi 18 mars 2017 à Rennes.

▪ Textes réglementaires

Les modifications des statuts et du règlement intérieur ont été approuvées par l'Assemblée générale de la FFA ainsi que les statuts types des ligues.

Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA : FFA > Textes réglementaires

▪ Grande Médaille d'Or de la FFA

La Grande Médaille d'Or a été décernée à Geneviève AUBRY.

3. Candidatures Pôles France et Espoir 2017

Les rameuses et rameurs souhaitant intégrer un des pôles (France ou Espoir) de la FFA pour la saison 2016/2017 peuvent contacter Caroline AUTOUR au 01 45 14 26 58/caroline.autour@avironfrance.fr ou leur ligue (président ou conseiller technique régional). Une fiche récapitulative d'information ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables du site de la FFA : <http://avironfrance.fr/equipes-de-france/accés-haut-niveau/poles-france-poles-espoir>

La date limite de retour des dossiers est fixée au 20 avril 2017.

4. Coupe de France MAIF 2018

La Coupe de France MAIF se déroulera les 28 et 29 avril 2018.

5. Championnat de France Aviron de mer du 16 au 17 juin 2017 - Marseille

Pour trouver toutes les informations concernant l'organisation des Championnats de France d'Aviron de Mer 2017, vous pouvez consulter le site de l'organisateur :

<https://www.aviron2017-marseille.fr> ou prendre contact directement avec l'organisation : cram.aviron2017@gmail.com

6. Inscriptions et sélections pour les World Rowing Coastal Championships du 12 au 15 octobre 2017 – Thonon-les-Bains

La FISA a modifié la procédure utilisée l'an passé pour les engagements aux Championnats du Monde d'Aviron de Mer. Dorénavant, les inscriptions ne doivent plus être faites directement à la FISA mais doivent impérativement transiter par les fédérations nationales.

Merci de bien vouloir noter que tous les équipages français désirant participer aux Championnats du Monde d'Aviron de Mer devront s'inscrire directement sur le serveur de la FFA à partir du 1^{er} juin.

Le nombre d'équipage qui pourra accéder aux séries des Championnats du Monde d'Aviron de Mer sera limité. La FISA déterminera des quotas, dès le 07/09/2017. Afin d'identifier ces équipages, la FFA utilisera les résultats des finales des Championnats de France d'aviron de mer qui se dérouleront à Marseille les 15 et 16 juin prochains.

Les équipages qui n'auraient pas participé aux Championnats de France d'Aviron de Mer, ou qui n'auraient pas atteint un niveau de classement suffisant lors des finales, pourront quand même accéder aux séries du Championnat du Monde d'Aviron de Mer par le biais d'une course de qualification qui se déroulera directement à Thonon le 12 octobre 2017.

Pour tout renseignement complémentaire sur les Championnats du Monde d'Aviron de Mer : http://www.worldrowing.com/mm/Document/General/General/12/68/26/Pagesfrom2017WorldChampionshipBulletin_fin150317-Thonon_Neutral.pdf

7. Bourse pour ramer

En 2016, ce sont dix bourses qui ont été accordées par la FISF à 10 jeunes de tous horizons sportifs, dont 3 pour nos rameuses et nos rameurs. L'Association des Internationaux d'Aviron (AIA) a présenté 4 candidatures permettant ainsi à 3 rameuses et rameurs des clubs de Lorient, Majolan et Perpignan d'obtenir une bourse de 550 € chacun. Un seul dossier a été refusé par la commission.

Le dossier de demande de bourse 2017 est téléchargeable sur <http://www.rameurs-tricolores.fr/> (Rubrique "Bourse pour ramer")

Le ou la candidat(e) devra être âgé de moins de 18 ans l'année de l'attribution de la bourse et ne doit pas être membre de l'équipe de France ou d'un pôle France.

Dans 90% des cas, la ou le bénéficiaire est issu(e) d'une fratrie d'au minimum 2 enfants avec un parent absent ou en recherche d'emploi. Ces bourses sont destinées à des jeunes rameuses et/ou rameurs en situation sociale et économique difficile. Aucun niveau sportif minimum n'est requis pour obtenir cette bourse.

Par ailleurs, un appel aux 33 anciens boursiers est lancé pour savoir ce qu'ils sont devenus. Si vous connaissez l'un d'entre eux, merci de nous transmettre son adresse email et son nom à rameur@hotmail.fr

8. Rappel : Adresses @avironfrance.fr

Toutes les structures (club, cd et ligues), tous les élus et tous les professionnels travaillant pour la FFA ont une adresse @avironfrance.fr pour les personnes et @club.avironfrance.fr pour les clubs. L'ensemble des informations venant de la fédération vous sont transmises sur ces adresses. Il est donc indispensable que vous puissiez consulter très régulièrement cette messagerie. Pour cela, nous vous rappelons que vous pouvez le faire :

- en vous rendant sur <http://mail.avironfrance.fr/> pour les personnes,
- en vous rendant sur <http://club.avironfrance.fr/> pour les clubs.

Vous pouvez également configurer cette adresse sur votre logiciel de messagerie ou la rediriger sur une autre adresse mail que vous utilisez au quotidien.

Retrouvez toutes les explications dans le manuel d'utilisation avironfrance téléchargeable sur la page d'accueil du webmail ou sur le site de la FFA : <http://avironfrance.fr/espace-federal/espace-structure/messagerie-avironfrance>.

Pour toute question concernant l'utilisation du webmail, contacter Sylvain BOSQUET à la FFA : (01 45 14 26 71 – sylvain.bosquet@avironfrance.fr).

9. Rappel : Mise en garde sur l'utilisation de médicaments

Des contrôles antidopage mandatés par l'AFLD sont possibles sur toutes les compétitions de la FFA et tout résultat positif peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire grave. Ces contrôles peuvent être effectués soit par prélèvement d'échantillons urinaires, soit par prélèvement d'échantillons sanguins.

Ces contrôles antidopage ne s'appliquent pas uniquement aux sportifs de haut niveau. Tout rameur licencié peut faire l'objet d'un contrôle.

Chaque sportif est responsable des substances qu'il ingère. Il est donc impératif de s'assurer que les médicaments, suppléments, préparations en vente libre et autres produits que le sportif utilise ne contiennent aucune substance interdite, en vérifiant leur composition, notamment :

- en se renseignant auprès des autorités compétentes : <https://www.aflld.fr>

- en consultant la notice pharmaceutique des médicaments, qui mentionne, le cas échéant, la présence « d'un principe actif pouvant induire une réaction positive des tests pratiqués lors des contrôles antidopage ».

Note d'information fédérale Mai 2017 – n°249

1. Finale Rame en 5^{ème}

La clôture de la saisie des résultats pour les qualifications en finale a lieu le 15 mai. Cependant, celle-ci reste accessible jusqu'au 31 août pour saisir des classes et apparaître dans le classement national 2017. La finale aura lieu les 20 et 21 juin à Gérardmer. Elle verra les 6 meilleures classes s'affronter dont une de Tahiti et une des collèges vosgiens. Plus d'infos sur le site www.aviron-scolaire.fr

2. Critérium Longue Distance Indoor

Le premier Critérium longue distance indoor aura lieu le 10 juin prochain au sein des écoles de St Cyr Coëtquidan en Bretagne. Semi-marathon, marathon et 100 kms sont au programme, en solo, tandem, carré et small-team (équipe de 3 à 10 personnes). Informations sur le site fédéral et inscriptions par mail jusqu'au 20 mai à Jean-Sébastien Clesse : js.kls@laposte.net

3. Journées olympiques

Les 23 et 24 juin prochains auront lieu les Journées Olympiques à Paris. Initiations et démonstrations sur la Seine sont au programme de ce moment fort de la candidature de Paris 2024 qui réunira tous les sports au cœur de la ville. Lieu : entre le pont Marie et le pont Louis Philippe.

4. Match France-Grande-Bretagne J15/J16, 2017

Le match se déroule cette année à Londres (GB), le jeudi 13 juillet suivant le Championnat de France J16 à Libourne. Le déplacement s'effectuera sous la responsabilité de Julien Housset et de Maxime Guilhem, conseillers techniques, du mardi 11 juillet au vendredi 14 juillet.

Les épreuves au programme du match sont :

- Femme : 2x, 2-, 1x, 4-, 4x, 8+
- Homme : 4+, 2x, 2-, 1x, 4-, 4x, 8+

Les règles de sélection sont inchangées : les rameuses et rameurs des bateaux champions de France, ou leurs suivants en cas de désistement, sont sélectionnés. Les équipes sélectionnées utilisent leur bateau et sont encadrées par leur entraîneur. Les clubs doivent donc s'assurer de la disponibilité de leurs rameurs et de leur matériel. Une remorque fédérale prendra en charge les embarcations le dimanche 9, à l'issue du championnat, pour les déplacer sur Londres. Au retour, les embarcations pourront être récupérées sur un lieu qui sera communiqué ultérieurement.

Une participation financière de 150 euros par sportif est demandée. La FFA prend en charge l'hébergement, la restauration et l'équipement des sportifs et des entraîneurs, ainsi que le déplacement de Paris à Londres. Le déplacement club/Paris AR reste à la charge de chaque sportif ou de son club.

Attention : Documents administratifs obligatoires pour se rendre à Londres :

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST) et des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

5. Formations CQP

La Fédération organise deux formations CQP (certificat de qualification professionnelle) Moniteur d'Aviron en 2017 :

Une formation se déroulera en aviron de rivière :

- Module 1 : du 10 au 13 juillet 2017 au CREPS de Vichy
- Module 2 : du 8 au 9 septembre 2017 au CREPS de Vichy

Une formation se déroulera en aviron de mer :

- Module 1 : du 26 au 29 juin 2017 à la Seyne-sur-Mer
- Module 2 : du 15 au 16 septembre 2017 à la Seyne-sur-Mer

La formation CQP Moniteur Aviron, accessible aux éducateurs fédéraux a pour but de couvrir les besoins en emplois saisonniers et occasionnels dans tout type de structure proposant l'activité aviron. Les titulaires du CQP Moniteur Aviron peuvent obtenir une carte professionnelle et être rémunérés pour l'encadrement sportif, dans une limite de 360 heures annuelles.

Inscrivez-vous dès maintenant en envoyant votre fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la FFA : Espace fédéral>Formation>Calendrier des formations avant le 31 mai 2017 à erell.leminez@avironfrance.fr

Attention : Certains pré-requis sont nécessaires à l'entrée dans le processus de qualification.

- Avoir 18 ans à la date de délivrance du CQP
- Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côtière » ou option « eaux intérieures »,

- Être en possession d'une attestation de PSC1 ou d'un diplôme admis en équivalence
- Être titulaire d'une attestation de réussite au test de 100 mètres nage libre départ plongé et de récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur.
- Être capable de réaliser un test technique en skiff (brevet d'or) ou en solo mer (brevet d'aviron de mer)

Retrouvez toutes les informations sur le CQP sur avironfrance.fr : Espace fédéral > Formation > Formation Professionnelle > CQP - Moniteur Aviron ou contacter le service formation de la FFA au 01 45 14 26 57 - erell.leminez@avironfrance.fr

6. Impression des diplômes fédéraux

Nouvelle fonctionnalité sur l'intranet fédéral (avironfrance.fr/intranet), vous pouvez désormais imprimer les diplômes fédéraux de vos licenciés (à l'unité ou en liste).

Pour information, le licencié peut également imprimer ses diplômes fédéraux depuis son Espace licencié : avironfrance.fr/espace-licencie

7. Sentez-vous sport

La semaine Sentez-Vous Sport se déroulera du 23 septembre au 01 octobre 2017 en même temps que la semaine européenne du sport (EWos). Vous pouvez ainsi bénéficier de la double labellisation.

Pour cette 8ème édition, l'accent est à nouveau porté sur la pratique sportive féminine avec l'opération « Les 4 saisons du sport féminin », mais également sur le sport santé avec la possibilité, via le partenariat du CNOSF avec la Fédération Française de Cardiologie, de mettre en place des stands de prévention santé lors des événements labellisés Grand public.

Retrouvez le cahier des charges et le dossier de labellisation sur le site sentezvousport.fr rubrique labellisation.

Une fois la demande déposée, un mail de confirmation vous sera envoyé. Dès votre demande de labellisation examinée et validée, vous en serez informé et votre manifestation sera automatiquement géo localisée.

8. Réglementation des équipements des bateaux de sécurité

Un arrêté du 10 février 2016 définit le matériel d'armement et de sécurité à embarquer sur les embarcations de sécurité (nos bateaux d'aviron sont dispensés de l'emport de ce matériel) :

- Un équipement individuel de flottabilité par personne embarquée
- Une écope

- Un dispositif permettant le remorquage et l'amarrage devant être composé au minimum d'un point d'amarrage et d'une amarre adaptée pour assurer ces deux fonctions

- Un dispositif de lutte contre l'incendie (extincteur) pour les embarcations à moteur de 25 CV et plus

Des compléments d'équipement, à retrouver dans l'arrêté, sont nécessaires pour naviguer sur les bassins classés en eaux intérieures exposées et sur le lac Léman.

Retrouvez l'arrêté et toutes les informations sur : avironfrance.fr > espace fédéral > réglementations > navigation en eaux intérieures.

9. Retransmissions des manifestations nationales

Des retransmissions live sur Dailymotion et Facebook sont prévues lors des championnats de France suivants : senior bateaux longs, junior et senior moins de 23 ans et senior sprint.

De plus les courses seront retransmises sur un écran géant à Bourges, Libourne et Mantes-la-Jolie.

10. Challenge Dame de Nage

Le Challenge Dames de Nage 2017 est lancé.

Il a pour but d'encourager les clubs à mettre en place des actions pour développer la pratique féminine et inciter les femmes à la prise de responsabilités

11 structures ont déposé un dossier pour la labellisation Les actions sont diverses et nombreuses : garderie solidaire, course féminine inter-bief, journée régionale AviFit, journée promotionnelle sur la pratique féminine, participation à des courses féminines telles la Red Bull XRow, etc.

Chaque action mise en place dans le cadre du Challenge sera résumée sur une fiche d'expérience téléchargeable dans la rubrique Aviron Féminin (Espace Fédéral) du site avironfrance.fr.

Un grand nombre des femmes ayant participé à ce challenge se retrouveront le 21 octobre 2017 à Angers pour participer à la Coupe des Dames : un parcours sinueux en 8x+/8+ de 15km en bord à bord, suivi d'une soirée festive.

Liste des structures retenues : AC Biterrois, A Toulonnais, AC Boulogne-Billancourt, A Perpignan, CN Indre, Ligue Lorraine Aviron, Inter-ligues autour d'un stage interrégional, CN Dieppe, SNHS Draveil, A Meyzieu, CN Libourne.

Les structures qui n'ont pas pu déposer de dossier, pourront le faire dès la rentrée pour la saison 2018.



Fédération Française d'Aviron

Note d'information fédérale Juillet 2017 – n°250

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 8 juin 2017 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• **Projet fédéral**

Le projet fédéral 2017/2020 a été approuvé. Il sera prochainement disponible sur le site de la fédération.

• **Lieu assemblée générale 2018**

L'assemblée générale fédérale 2018 sera organisée par l'AC Boulogne-Billancourt avec le soutien de la Ligue Ile-de-France d'Aviron, le 17 mars 2018.

• **Modifications des textes règlementaires**

Ont été approuvées les modifications :

- Règlement disciplinaire
- Règlement des mutations
- Codes des régates en eaux intérieures
- Codes des régates en mer

Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA : FFA > Textes réglementaires

• **Modifications du cahier des charges des épreuves nationales en eaux intérieures**

Le nouveau cahier des charges pour l'organisation des épreuves en eaux intérieures inscrites au calendrier de la réglementation sportive nationale de la FFA a été approuvé.

Nous vous invitons à le consulter sur le site internet de la FFA : Compétitions > Informations générales > Textes réglementaires > Cahier des charges pour l'organisation des épreuves en eaux intérieures inscrites au calendrier de la réglementation sportive nationale de la FFA

• **Modifications des instances disciplinaires**

• **Discipline - Organe disciplinaire de première instance :**

Roland WEILL (Président), Geneviève AUBRY, Lionel GIRARD, Dominique GIUDICI.

• **Discipline - Organe disciplinaire d'appel :**

Samuel REMY (Président), Gérard AUBRY, Jacky BLOQUET, Gérard HILAIRE.

• **Lutte contre le dopage - Organe disciplinaire de première instance :**

Samuel REMY (Président), Hubert BRAUD, Odile LION, Dominique GIUDICI, Gérard AUBRY.

• **Lutte contre le dopage - Organe disciplinaire d'appel :**

Roland WEILL (Président), Jacky BLOQUET, Christian CHARLES, Delphine LAMADON, Abdelhamid SAIDI.

• **Réglementation championnats de France indoor**

La réglementation des championnats de France indoor 2018 a été approuvée. Ce document sera inclus à la Réglementation sportive 2018 qui sera votée fin novembre 2017.

Nous vous invitons à la consulter sur le site internet de la FFA : Compétitions > Informations générales > Réglementation sportive

• **Tarifs 2018 des mutations**

Les tarifs des mutations appliqués pour la saison 2017 restent inchangés pour la saison 2018.

• **Affiliations**

- 1- Entente Nautique de Montsinery Tinnegrande (Ligue de Guyane)
- 2- Base Nautique de Saint-Chamas (Ligue Provence-Alpes)
- 3- Association Sportive de la Plaine de l'Ain (Ligue Rhône-Alpes)

• **Changement de nom**

- 1- Radis Club de Bègles devient Aviron Club de Bordeaux Bègles (Ligue Aquitaine)

2. Serveur vidéo accessible aux structures

La FFAviron est entrée depuis quelques années maintenant dans la captation vidéo des finales de ses événements nationaux. Cette année, la FFAviron s'est associée à Néfertiti Production, société spécialisée et reconnue dans la captation des sports nautiques. L'objectif poursuivi par la FFAviron est de produire des images de qualité pour :

- Satisfaire ses licenciés et pratiquants désireux de suivre les régates nationales
- Augmenter ses retombées médiatiques à chaque événement
- Susciter l'intérêt de potentiels diffuseurs TV sur les épreuves d'aviron

- Fournir des contenus exploitables pour les clubs, comités et ligues

Afin de mener à bien ces objectifs, la FFAviron et Néfertiti ont mis en place un serveur à destination des médias, mais également des structures d'aviron : avironfrance.tv

Il vous suffit de vous inscrire avec une adresse mail "@avironfrance.fr", de choisir un mot de passe et vous aurez accès à l'ensemble des vidéos une fois votre compte validé.

3. Championnats de France bateaux longs Junior et -23 ans à Libourne

Des retransmissions live sur Dailymotion et Facebook sont prévues lors des championnats de France bateaux longs Junior et 23 ans à Libourne avec une diffusion sur écran géant sur le site.

Un concert de jazz est organisé le samedi soir par le CN Libourne.

4. Rappel : enregistrement des titres scolaires

La date limite de transmission des documents a été fixée au **15 juillet 2017**. Nous vous rappelons que la délivrance des titres scolaires est également un critère d'obtention du label EFA.

Vous pouvez consulter la liste des titres scolaires enregistrés pour votre club sur la saison en cours sur : <https://ffsa-goal.multimedias.com> : Reporting > Modules fonctionnels > Structures.

5. Les formations professionnelles

Le CREPS de Vichy et la FFA mettent en place trois formations professionnelles : BP, DE et DES. De nombreux dispositifs d'emploi et d'aides financières existent pour suivre ces formations, notamment le contrat d'apprentissage pour le BP et DE qui bénéficie depuis peu d'une possible aide financière du CNDS. Les tests d'entrée de ces 3 formations se dérouleront du 10 au 12 octobre prochain à Vichy. Si vous êtes intéressés, pensez à vous inscrire auprès du CREPS de Vichy avant le 10 septembre.

Pour plus de renseignements, contactez le service formation de la FFA : erell.leminez@avironfrance.fr 01 45 14 26 57 ou Ophélie SIMON au CREPS de Vichy : ophelie.simon@jeunesse-sport.gouv.fr

6. Inscriptions championnat du monde des clubs d'aviron de mer

Suite à plusieurs demandes des fédérations nationales et notamment de la FFAviron, la Fédération Internationale (FISA) a accepté de repousser la date limite des inscriptions au Championnat du Monde

d'Aviron de Mer qui se déroulera en France à Thonon-Les-Bains du 12 au 15 octobre 2017.

La date limite d'engagement est fixée au **lundi 11 septembre, 14H**.

La procédure d'inscription sera très prochainement disponible sur le site de la fédération :

<http://avironfrance.fr/evenements/2671/2017-10-12/championnats-monde-d-aviron-de-mer>

Rappel des catégories :

- Hommes (M) C1x
- Hommes (M) C2x
- Homme (M) C4x+
- Femmes (W) C1x
- Femmes (W) C2x
- Femmes (W) C4x+

7. Agrément pour encadrer en milieu scolaire

Un décret du 4 mai 2017 définit les modalités de délivrance de l'agrément permettant à des intervenants extérieurs d'apporter leur concours à l'enseignement de l'EPS dans le premier degré public.

L'agrément est délivré par le directeur académique de l'éducation nationale dès lors que l'intervenant justifie :

- de compétences à enseigner l'activité concernée,
- de n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation ou d'une mesure administrative prononcée dans le cadre d'une activité exercée auprès de mineurs.

Sont dès lors réputés agréés d'office, pour l'activité concernée, les titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité et les agents publics civils mentionnés à l'article L. 212-3 du code du sport.

Les demandes d'agrément sont déposées selon un calendrier défini par le directeur académique.

Ce décret est consultable sur :

<http://scolaire.avironfrance.fr/a-ecole/encadrement-et-securite>

8. Rappel : Obligations de Licence/Assurance

En ce début de période estivale et d'accueil de nombreux pratiquants occasionnels, nous vous rappelons que les garanties du contrat MAIF/FFA qui couvre vos activités, notamment la couverture responsabilité civile, sont accordées par la souscription d'une licence ou d'un titre FFA par chaque licencié.

En cas de non possession par les pratiquants de ces licences ou titres, la MAIF ne pourrait prendre en charge les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile liée à un dommage occasionné par le pratiquant auteur d'un accident. De plus, en cas de défaut d'assurance, la responsabilité personnelle des dirigeants serait engagée pour faute de gestion, et ils pourraient répondre sur leur patrimoine personnel, outre les éventuelles sanctions pénales supplémentaires encourues par les dirigeants (l'article L 321-2 du Code du sport prévoit une peine de

6 mois d'emprisonnement et de 7500 € d'amende en cas de défaut de souscription des garanties d'assurance prévues par l'article L 321-1 du Code du Sport).

Par ailleurs, le pratiquant victime de dommages corporels qui n'aurait pas souscrit la licence FFA ne pourra bénéficier auprès de la MAIF, ni de la garantie individuelle accident (garantie "Indemnisation des dommages corporels"), ni de la garantie assistance (prise en charge des frais de rapatriement...), ni de la garantie "Recours" (prise en charge du recours amiable ou judiciaire pour obtenir l'indemnisation auprès de l'assureur d'un tiers responsable).

Pour vous permettre de fonctionner en toute légalité, nous vous rappelons la nécessité de délivrer des licences D90, D30, D7 ainsi que des titres initiation valable 1 jour. Plus de renseignements sur :

<http://avironfrance.fr/espace-federal/licences-et-titres/licences>

<http://avironfrance.fr/espace-federal/licences-et-titres/titres>

9. Labels EFA 2018

Rappel : Chaque année, de nombreux clubs oublient de saisir sur l'intranet fédéral, les brevets de rameur qu'ils délivrent à leurs licenciés. Nous rappelons que seuls les brevets saisis informatiquement lors de la saison 2017 sont pris en compte pour l'obtention des labels EFA 2018. Nous vous rappelons également que les brevets de rameurs sont des outils pédagogiques pouvant être délivrés à tous les licenciés quelque soit leur âge. Retrouvez toutes les informations utiles concernant les brevets de rameurs sur : <http://avironfrance.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

10. Programme olympique Tokyo 2020

La commission exécutive du Comité International Olympique (CIO) a approuvé le programme des épreuves pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

C'est désormais officiel, l'épreuve du quatre sans barreur homme poids léger disparaît au profit du quatre sans barreur femme toutes catégories. Si ce choix n'était pas celui soutenu par la Fédération Française d'Aviron, nous pouvons néanmoins nous réjouir d'être l'une des disciplines dont le quota d'athlètes a le moins été revu à la baisse. En effet, l'aviron reste le troisième sport en terme d'effectif.

Ce remaniement marque un tournant dans l'évolution du programme olympique, avec l'ajout d'épreuves jeunes disputées en milieu urbain, un renforcement significatif de l'égalité entre hommes et femmes, et une diminution du nombre total d'athlètes entraînant une réduction de l'empreinte des Jeux sur l'environnement.

Ainsi, les quotas de 7 sports ont été réduits et pour certains, comme l'athlétisme, de manière radicale ; moins 105 athlètes. Côté aviron, les rameurs étaient 550 à Rio, ils ne seront plus que 526 à Tokyo. Le CIO souhaite ici respecter l'objectif fixé par l'Agenda 2020 qui est d'arriver à un nombre total d'athlètes aux JO de 10 500. Ils étaient 10 901 à Rio, ils seront 10 616 à Tokyo pour 28 sports différents.

Pour l'aviron, l'arrivée du quatre sans barreur féminin aboutira à une égalité parfaite des sexes : 263 rameurs et 263 rameuses seront en compétition.

Quatre nouvelles Fédérations Internationales (FI) proposeront pour la première fois un nombre identique d'épreuves masculines et féminines (aviron, canoë, haltérophilie et tir). Et pour ce qui est des participants, six FI parviendront pour la première fois à un équilibre hommes-femmes (aviron, canoë, haltérophilie, judo, tir et voile). Au niveau des disciplines, l'équilibre des sexes sera atteint en BMX race (cyclisme), mountain bike (cyclisme) et lutte libre.

SPECIALE – CERTIFICAT MEDICAL

LA REGLEMENTATION DU CERTIFICAT MEDICAL POUR LA PRATIQUE DU SPORT EVOLUE !

Le dispositif relatif au certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive a fait l'objet de récentes évolutions législatives * et réglementaires **.

Ces évolutions sont applicables au 1er juillet 2017, soit pour la délivrance des licences 2018.

En résumé :

La production d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou du sport** est obligatoire uniquement pour la prise d'une première licence. Les années suivantes, si la licence est prise sans discontinuité, il est simplement demandé aux licenciés de répondre à un questionnaire de santé¹.

Pour pratiquer en compétition, la production d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition** est obligatoire tous les 3 ans seulement. Les années intermédiaires, si la licence est prise sans discontinuité, il est simplement demandé aux licenciés de répondre à un questionnaire de santé¹.

¹ - Il n'existe qu'un seul et même questionnaire de santé

1 - Prendre une licence annuelle à la FFA

• Le licencié prend une licence annuelle pour la première fois

Pour obtenir sa licence, il présente au club un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou du sport**. Ce certificat doit dater de moins d'un an à la date de délivrance de la licence.

• Le licencié avait une licence annuelle lors de la saison N-1 et il souhaite la renouveler pour la saison N

Pour obtenir sa licence, il répond à un **questionnaire de santé « QS-SPORT »** Cerfa N°15699*01, téléchargeable sur les sites suivants :

<http://www.avironfrance.fr/espace-federal/licences-et-titres/certificats-medicaux>

www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do



cerfa

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous eût un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Payez le certificat médical à fournir. Simplement attestez selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

- En cas de réponse négative à toutes les questions, il fournit au club une **attestation** rédigée selon le modèle fédéral.

« ATTESTATION

Dans le cadre du renouvellement de ma licence et conformément à la réglementation du Code du sport et du règlement médical de la FFA, je, soussigné(e) M/Mme (Prénom Nom), atteste avoir renseigné(e) le questionnaire de santé QS-Sport - Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à toutes les questions. Date et signature du licencié(e) »

Et pour les mineurs :

« ATTESTATION

Dans le cadre du renouvellement de la licence FFA et conformément à la réglementation du Code du sport et

du règlement médical de la FFA, je, soussigné(e) M/Mme (Prénom Nom), en ma qualité de représentant légal de (Prénom Nom), atteste avoir renseigné(e) le questionnaire de santé QS-Sport Cerfa - N°15699*01 et avoir répondu par la négative à toutes les questions. Date et signature du représentant légal »

- En cas d'une seule réponse positive, il présente au club un nouveau **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou du sport**.

Attention : il n'est plus légal de demander aux licenciés un certificat médical chaque année.

• **Le licencié avait déjà eu une licence annuelle dans le passé, mais pas lors de la saison N-1 et il souhaite la renouveler**

Pour obtenir sa licence, il présente au club un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou du sport**. Ce certificat doit dater de moins d'un an à la date de délivrance de la licence.

• **Le licencié ne peut pas ou ne souhaite pas faire de pratique physique, que ce soit sur l'eau ou au sol**

Pour obtenir sa licence, le club coche sur la fiche du licencié, dans le serveur licence, la case « Non pratiquant ».

2 - Participer à des compétitions :

• **Le licencié souhaite participer à des compétitions pour la première fois**

Il présente au club un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition**. Ce certificat doit dater de moins d'un an à la date d'inscription sur la licence. Une fois validée, cette licence permet de participer à toutes les compétitions de la saison N, même celles pour lesquelles le certificat daterait de plus d'un an.

Ce certificat médical vaut certificat médical de non contre-indication à la pratique.

• **Le licencié avait une licence lui permettant de participer à des compétitions lors de la saison N-1 et il souhaite faire de la compétition lors de la saison N**

Un nouveau **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition** est demandé tous les 3 ans dans la mesure où la licence est renouvelée sans discontinuité. Pour participer à des compétitions lors des saisons intermédiaires (N et N+1), le licencié répond au **questionnaire de santé** permettant de se voir délivrer une licence :

- En cas de réponse négative à toutes les questions, il fournit au club l'**attestation** selon le modèle fédéral.

- En cas d'une seule réponse positive, il présente au club un nouveau **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition**.

• **Le licencié souhaite participer à des compétitions mais n'avait pas de licence la saison précédente.**

Il présente au club un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition**.

Textes réglementaires

* Décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport

** Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive.

Note d'information fédérale Septembre 2017 – n°252

1. Résultats des Équipes de France

- Championnat du Monde U23 : du 19 au 23 juillet à Plovdiv (Bulgarie)

Médailles d'argent:

- *Deux sans barreur homme :*

Thibaud Turlan (A Grenoble) et Guillaume Turlan (CA Vichy)

- *Deux de couple homme :*

Bastien Quiqueret (USA Gravelines) et Maxime Ducret (CA Evian)

- **Championnat d'Europe U23** : du 2 au 3 septembre à Kruszwica (Pologne)

Médaille de bronze :

- *Huit avec barreur homme*

Alexis Guérinot (CA Lyon), Nicolas Gilbert (CA Vichy), Hugo Quemener (OS Saint-Nazaire), Quentin Stender (SN Bergerac), Guillaume Turlan (CA Vichy), Thibaud Turlan (A Grenoble), Paul Goetghebeur (SP Dunkerque), Louis Droissart (CA Vichy) et leur barreur Thibaut Hacot (SN Nancy)

- Championnat du Monde Junior : du 2 au 6 août à Trakai (Pologne)

Médaille d'argent:

- *Skiff femme*

Margaux Bailleul (SHA Le Havre)

- Coupe de la Jeunesse : du 29 au 30 juillet à Hazewinkel (Belgique)

La France termine 3^e nation au classement général et 2^e chez les féminines.

Médailles d'or :

- *Vendredi : 8+JF*

- *Samedi : 2xJH*

- *Dimanche : 2xJH, 1xJF, 4xJF*

Médailles d'argent :

- *Samedi : 2-JH, 1xJF, 4-JF*

- *Dimanche : 2-JH, 4-JF*

Médaille de bronze :

- *Samedi : 4xJF*

- Match France / Grande-Bretagne :

Les français gagnent :

- chez les hommes en skiff, quatre de couple, deux de couple et quatre de pointe sans barreur.

- chez les femmes en skiff.

La délégation française s'incline 5 à 8 face à son homologue britannique.

2. Retransmission des championnats du monde de Sarasota

Les demi-finales et finales des mondiaux de Sarasota seront diffusées sur la chaîne L'Équipe, 4 jours de suite en différé :

- Vendredi 29/09 : 13h15 - 14h45

- Samedi 30/09 : 13h - 14h30 + direct ou léger différé de la finale du LM2X à partir de 16h53

- Dimanche 01/10 : 12h30 - 14h00

- Lundi 02/10 : 13h00 - 14h30

3. Retransmission des championnats de France sprint sur Dailymotion

Les finales du dimanche 8 octobre 2017 du championnat de France Sprint à Mantes seront retransmises entre 14h et 15h sur France Ô.

4. Retransmission des championnats du monde mer des clubs de Thonon-les-Bains

Un reportage de 25mn sur les mondiaux de Thonon sera diffusé sur France Ô le dimanche 15 octobre entre 20h25 et 20h50.

5. Tête de Rivière de Zone

La date de la tête de rivière de zone est fixée au 12 novembre 2017.

6. Assemblée générale de la FFA 2018

L'assemblée générale 2018 se tiendra le samedi 17 mars à l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt.

7. Programme Performance Jeune

La FFA renforce son programme d'actions auprès des rameuses et rameurs J15 et J16 visant à favoriser la détection et l'accès à la pratique de l'aviron de haut niveau.

Vous trouverez prochainement les informations et le descriptif de cette action sur le site de la FFA :

Cette démarche implique l'ensemble des structures de la FFA sur l'ensemble de la saison. Les actions se déroulent au niveau local (club), régional (ligue), de zone, et national (FFA).

L'inscription d'un jeune rameur au sein du PPJ lui impose de participer à l'ensemble du dispositif.

Au terme du dispositif, une liste nationale identifiée sera produite.

La première épreuve de détection est à réaliser au sein des clubs. Elle consiste en la réalisation fin septembre d'un parcours de 2000m à l'ergomètre à cadence bloquée (cadence 24), d'un test de puissance maximale à l'ergomètre et de mesures anthropométriques. Une grille de saisie spécifique de résultats sera envoyée et disponible auprès des cadres régionaux de votre région prochainement.

8. Épreuves de longue distance

Comme chaque saison, un calendrier regroupera toutes les épreuves de longue distance organisées du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018 qui répondront au cahier des charges.

Les organisateurs qui souhaitent intégrer leur manifestation à ce calendrier sont invités à renvoyer à la FFA la fiche de candidature avant le 29 septembre 2017.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la FFA : Pratiquer l'aviron > L'aviron de compétition > Les épreuves de longue distance ou Aude Bazinet : aude.bazinet@avironfrance.fr - 01.45.14.26.60.

Deux épreuves longue distance labellisées par la FFA se déroulent prochainement :

- 14 octobre 2017 : Le Défi Seine organisé par le CNA Rouen. Renseignements et engagements : www.defiseine.fr
- 21 octobre 2017 : La Coupe des Dames organisée par Angers Nautique. Cette épreuve rassemblera également des femmes ayant participé au Challenge Dames de Nage. Présence de rameuses de l'équipe de France. Renseignements et engagements : www.angersnautique.org.
- 22 octobre 2017 : la Coupe des Messieurs. Renseignements et engagements : www.angersnautique.org.

9. Aviron Scolaire : Rame en 5^{ème}

Record de participation atteint sur 2016/2017 ! 16021 élèves de 708 classes ont découvert l'aviron grâce au programme Rame en 5^{ème}. La finale nationale qui a réuni 6 classes à Gérardmer en juin dernier a remporté un vif succès ! Et fort de cet engouement, Rame en 5^{ème} continue en 2017/2018 !

Pour la prochaine saison, de nouveaux outils vont venir compléter le kit pédagogique. Ils seront envoyés à tous les clubs/CD/ligues/établissements qui en ont fait l'acquisition depuis la création du programme en 2014.

10. Circuit Randon'Aviron

Le circuit Randon'Aviron rassemble les plus belles randonnées à l'aviron organisées chaque année en France. À partir de 2018, les critères de labellisation évoluent. Retrouvez le nouveau cahier des charges et la nouvelle charte des randonnées sur le site internet fédéral : Espace fédéral > Programmes fédéraux > Circuit Randon'Aviron – Documents.

Les organisateurs qui souhaitent présenter leur candidature pour faire partie du circuit 2018 doivent compléter le formulaire en ligne avant le 6 octobre 2017 à partir du site de la FFA : Espace fédéral > Espace structure > Labelliser sa manifestation.

11. Service civique

La FFA a obtenu le renouvellement de son agrément au titre de l'engagement de service civique pour les trois prochaines années. 20 postes sont à pourvoir dès le mois de septembre et ce jusqu'à fin décembre 2017. 10 autres postes seront disponibles à partir de janvier 2018. Ce dispositif s'adresse aux ligues et aux comités départementaux.

À partir de cette rentrée, une nouvelle mission s'ajoute à celles déjà agréées pour le développement des programmes Rame en 5^{ème} et Aviron Santé. Il s'agit de l'Aviron Citoyen qui s'adresse à toutes les structures souhaitant mettre en place des actions auprès des publics éloignés de la pratique, et principalement auprès des jeunes. Pour plus de renseignements, contactez la FFA : aude.bazinet@avironfrance.fr - 01.45.14.26.60

12. Ecole Française d'Aviron :

La campagne de labellisation débutera le 1^{er} novembre sur l'intranet fédéral.

Si les licences, titres scolaires, randonnées (nombre et kilomètres) ont été arrêtés au 31 août, les brevets d'argent et d'or peuvent encore être saisis jusqu'au 31 octobre pour la saison précédente (01/09/2016 - 31/08/2017). Ainsi, si des brevets délivrés au cours de cette saison n'ont pas été enregistrés, il est encore temps de le faire.

Pour consulter le bilan d'activités de votre structure (licences, titres scolaires, brevets), rendez-vous dans la rubrique Labellisation > Bilan d'activités, sur l'intranet fédéral.

Pour plus de renseignements, contactez la FFA : juliette.duchemin@avironfrance.fr - 01 45 14 26 64

13. Formation coach aviron Indoor/Coach AviFit

Deux formations sont actuellement au calendrier La première formation de la saison 2017-2018 aura lieu à Toulouse du 24 au 26 novembre 2017 et la seconde du 1^{er} au 3 décembre à Nogent-sur-Marne FFA

Cette formation se déroule sur 2,5 jours (du vendredi 14h au dimanche 16h).

Date limite d'inscription : 30 jours avant la formation. En fonction de la demande, d'autres formations pourront être organisées en 2018, n'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés.

Responsable : juliette.duchemin@avironfrance.fr

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Coach Aviron Indoor/Coach AviFit

14. Calendrier des formations

Le calendrier des formations 2017-2018 de la FFA est consultable sur le site internet fédéral : *Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations.*

Pour plus de renseignements contactez le service formation de la FFA : erell.laminez@avironfrance.fr 01 45 14 26 57

15. Les formations professionnelles

Le CREPS de Vichy et la FFA mettent en place cette année trois formations professionnelles : BP, DE et DES. De nombreux dispositifs d'emploi et d'aides financières existent pour suivre ces formations, notamment le contrat d'apprentissage pour le BP et DE qui bénéficie d'une possible aide financière du CNDS.

Les tests d'entrée de ces 3 formations se dérouleront du 10 au 12 octobre prochain à Vichy. Si vous êtes intéressés, pensez à vous inscrire en ligne le plus rapidement possible sur : <https://inscriptions.creps-vichy.sports.gouv.fr/>

Pour plus de renseignements, contactez le service formation de la FFA : erell.laminez@avironfrance.fr 01 45 14 26 57 ou Ophélie SIMON au CREPS de Vichy : ophélie.simon@jeunesse-sport.gouv.fr

16. Carte professionnelle

RAPPEL : Les titulaires de diplômes professionnels (CQP, BP JEPS, DE JEPS, DES JEPS ou BEES) qui s'engagent dans une activité d'animation et d'enseignement contre rémunération sont soumis à l'obligation de déclarer leur activité à l'aide du CERFA 12699*02.

La déclaration se fait normalement, avant la prise de fonction, auprès du préfet de département (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) du lieu d'activité professionnelle principale.

Dans le cas de l'exercice de cette activité dans plusieurs départements différents, la déclaration s'effectue, une seule fois, auprès de la DDCS du lieu où est donné le plus grand nombre d'heures. Cette déclaration est à renouveler tous les 5 ans.

La liste de tous les éducateurs sportifs ayant une carte professionnelle est consultable sur le portail public du Ministère : EAPS

<http://eapspublic.sports.gouv.fr/ CarteProRecherche/RechercheEducateurCartePro>

17. Entraîneur Fédéral

Une formation d'entraîneur fédéral sera organisée à l'INSEP (Paris) sur 3 week-ends :

- 3 au 5 novembre 2017

- 12 au 14 janvier 2018

- 16 au 18 mars 2018

Date limite d'inscription : 3 octobre 2017.

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Entraîneur Fédéral Rivière 2017-2018

Les stagiaires qui le souhaitent auront la possibilité de valider le CQP moniteur d'aviron au cours de cette formation.

Responsable : didier.lereboulet@avironfrance.fr

18. Formations aviron et handicaps

La formation Coach Aviron Handicaps est accessible aux bénévoles et aux professionnels. Elle est organisée en deux modules de trois jours (du vendredi 13h au dimanche 16h).

– **Module aviron adapté** (handicap mental) du 13 au 15 octobre 2017 aux Régates Rémoises

– **Module Handi-aviron** (handicap physique et sensoriel) du 17 au 19 novembre 2017 à Boulogne-Billancourt

Date limite d'inscription : 15 septembre 2017.

Responsable : helene.gigleux@avironfrance.fr – 01 45 14 26 61

19. Formation coach aviron santé

La formation Coach Aviron Santé est organisée au CREPS de Vichy et se déroule sur 2 modules de 5 jours :

Module 1 : 13 au 17 novembre 2017

Module 2 : 11 au 15 décembre 2017

Date limite d'inscription : 13 octobre 2017

Responsable : yvonig.foucaud@avironfrance.fr

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Coach Aviron Santé 2017-2018

1. RAPPEL : Evaluation fédérale : Junior, senior et para-aviron homme et femme

Sportifs juniors J16 concernés : rameurs (ses) intéressés par la compétition.

Sportifs juniors J18, seniors et para-aviron concernés : rameurs (ses) pratiquant régulièrement et présentant un potentiel technique ou physique intéressant.

L'évaluation fait partie du chemin de la sélection, elle est obligatoire pour les athlètes prétendant à une sélection. Elle est un des critères utilisés pour désigner certains rameurs convoqués aux stages hivernaux.

À travers cette évaluation, les J16 détectés feront l'objet d'un suivi particulier. Ils seront vus par les cadres techniques régionaux et devront être regroupés sur des stages régionaux, interrégionaux voire nationaux dans le cadre du programme PPJ.

Le test à l'ergomètre de cette évaluation doit être réalisé sur un ergomètre Concept 2.

Pour tout renseignement complémentaire, ou en cas de problème lors de la saisie des résultats, contactez : Marie-Christine WESOLOWSKI par e-mail ou par téléphone au 01 45 14 26 70.

▪ **1/ Contenu de l'évaluation J16**

- Renseignements administratifs et sportifs
 - Biométrie
 - Course à pieds sur 3000 mètres
 - Contrôle à l'ergomètre sur 2000 mètres
- Réglage de l'ergomètre :* maximum du facteur de résistance : pour les garçons : 120 et pour les filles : 110

▪ **2/ Contenu de l'évaluation J18 et senior**

1. Renseignements administratifs et sportifs
2. Biométrie

3. Course à pieds sur 3.000 mètres

4. Test maximal à l'ergomètre sur 2.000 mètres
Réglage de l'ergomètre : facteur de résistance libre.

▪ **3/ Contenu de l'évaluation para-aviron**

Les informations et résultats de l'évaluation para-aviron sont à transmettre à Charles DELVAL : charles.delval@avironfrance.fr

Indiquer la classification : PR1, PR2 ou PR3 (PD, ID ou VI).

1. Renseignements administratifs et sportifs
2. Biométrie
3. Test maximal à l'ergomètre sur 2000 mètres
Réglage de l'ergomètre : facteur de résistance libre.

▪ **4/ Mise en œuvre**

Par les cadres techniques de la FFA en liaison avec les Présidents de Ligue, les Présidents de Commission Sportive, et les entraîneurs de club. Si la région ne dispose pas de cadre technique, la mise en œuvre est réalisée par le Président de la Commission sportive de la Ligue.

▪ **5 /Calendrier**

- Début de la passation des épreuves et de la saisie des résultats : **le 9 décembre 2017.**
- Le test ergométrique devra impérativement être réalisé **entre le 2 et 10 décembre.**
- Clôture de la saisie des résultats sur le Serveur licences : **le 18 décembre 2017 (minuit).**

▪ **6/ Résultats**

Les résultats sont à inscrire, par le responsable du club, sur le Serveur licences puis dans le menu à gauche : Tests hivernaux

Note d'information fédérale Octobre 2017 – n°254

1. Résultats des Équipes de France

- **Championnats du Monde Senior et Para-aviron : du 28 septembre au 1^{er} octobre à Sarasota (Etats-Unis)**

Médailles d'or:

– *Deux de couple poids léger :*

Jérémie AZOU (SN Avignon), Pierre HOUIN (US Toul)

– *Quatre de couple poids léger :*

Stany DELAYRE (SN Bergerac), Maxime DEMONTFAUCON (A Meyzieu), Damien PIQUERAS (CN Annecy) et François TEROUIN (AC Boulogne-Billancourt)

Médaille d'argent :

– *Deux de couple PR3 Mix2x*

Guyline MARCHAND (A Beaumont), Antoine JESEL (A Marne Joinville)

2. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 6 octobre 2017 à Nogent, a notamment pris les décisions suivantes :

. Coupe de France 2018 :

La Coupe de France se déroulera les 28 et 29 avril 2018 à Mantes-la-Jolie sous l'appellation la Coupe de France des Régions.

• Constitution des commissions

Commission des arbitres

Cette commission a été complétée avec Dominique JANIAC.

Commission aviron de mer

Cette commission a été complétée avec Jessica BERRA.

• Affiliations

- Club Nautique Saint-Sylvestre (Ligue Nouvelle-Aquitaine)
- Aviron Launac (Ligue Occitanie)

• Affiliation sous convention indoor

- Aviron Indoor Santé Strasbourg (Ligue Grand-Est)

• Radiations

- Foyer Rural Launac (Ligue Occitanie)
- Aviron Club Pointe-Noire (Ligue Guadeloupe)

3. Posters des médaillés 2017

La FFA a réalisé des posters des 3 bateaux médaillés championnat du monde 2017. Ils seront prochainement disponibles sur simple demande auprès de la FFA.

Contact : 01 45 14 26 40, contact@avironfrance.fr

4. Décisions du Congrès de la FISA 2017 – Sarasota (Etats-Unis)

• Élections au Conseil de la FISA

Jean-Christophe ROLLAND a été réélu, à l'unanimité, Président de la FISA.

Ont été réélus, Tricia SMITH, en qualité de Vice-Présidente, et Mike WILLIAMS en qualité de Trésorier.

• Modifications apportées aux championnats du monde dès 2018 :

Un nouveau programme des Championnats du monde d'aviron pour les épreuves seniors, para-aviron, et juniors respectant la parité des genres a été voté par le congrès.

• Ont été supprimés chez les hommes :

- Championnat du monde senior : le 2+ et le 4-PL
- Championnat du monde U23 : le 4-PL

• Ont été ajoutés chez les femmes :

- Championnat du monde senior : le 2-PL
- Championnat du monde U23 : le 4+ et le 2-PL
- Championnat du monde junior : le 4+

• Ont été ajoutés chez les para-aviron :

- Championnat du monde para-aviron : le PR2M1x, le PR3M2-, le PR2W1x et le PR3W2-

• Attributions des organisations 2019, 2020 et 2021

En 2019 :

- Coupe du Monde – Etape 1 : Plovdiv (Bulgarie)
- Coupe du Monde – Etape 2 : Poznań (Pologne)
- Coupe du Monde – Etape 3 : Rotterdam (Pays-Bas)
- Championnat du Monde d'aviron de mer : Hong-Kong (Chine)

En 2020 :

- Championnat du monde Senior, U23 et Junior : Bled (Slovénie)

En 2021 :

- Championnat du monde Senior : Shanghai (Chine)

5. Challenge Dames de Nage

La finale du Challenge Dames de Nage aura lieu le 21 octobre 2018 à Angers lors de la Coupe des Dames.

Dans le cadre d'Octobre Rose, la FFA a aussi choisi cette journée pour organiser une journée de mobilisation pour informer les femmes du rôle et de l'importance du dépistage précoce et pour faire progresser la recherche contre le cancer du sein. Des rubans seront disponibles au stand FFAviron lors de la Coupe des Dames. L'ensemble des recettes sera entièrement reversé à l'association "Le Cancer du sein, Parlons en !"

6. Chemin de la sélection 2018

Le "Chemin de la sélection 2017-2018" est disponible sur le site internet de la FFA :

<http://avironfrance.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/regles-de-selection>

7. Epreuves Longue Distance

Le bureau fédéral a validé 15 Épreuves Longue Distance pour la prochaine saison. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la FFAviron :

<http://avironfrance.fr/competitions/programmes-federaux/epreuves-longue-distance>

8. Recrutement de sportifs en situation de handicap

L'aviron est un sport facilement accessible pour les personnes en situation de handicap.

Mais la pratique handi-aviron est peu connue à l'extérieur de la fédération.

Une campagne de communication va être réalisée. Si des sportifs en situation de handicap viennent se renseigner dans vos clubs, merci de leur réserver un bon accueil et de ne pas hésiter à contacter la fédération (handicaps@avironfrance.fr) pour toute question (matériel, entraînement, ...).

9. Kit Rame en 5^{ème}

Le kit pédagogique Rame en 5^{ème} s'agrandit avec :

- un nouveau quizz SVT s'appuyant sur les 3 premières affiches éditées dans le kit initial sur les thèmes de la nutrition, de la digestion et de l'organisme à l'effort.
- un nouveau quizz technologie sur les différentes parties d'un ergomètre et leur fonction technique.
- une nouvelle vidéo pédagogique reprenant le scénario du film précédent mais totalement relooké avec de nouvelles images et de nouveaux intervenants de l'équipe de France.

Les structures ayant déjà le kit ont reçu ces nouveautés gratuitement par mail le 12 octobre.

10. Nouvelle séance AviFit

Une nouvelle séance d'AviFit va faire sa sortie avec un thème spécial et un format de séance inédit pour en profiter au maximum !

Les années 80 sont à l'honneur dans une séance de 58min adaptée à tous les niveaux !

Un extrait de 20 min sera offert à tous les clubs ayant formé des coaches et la séance complète sera en vente dès le 27 octobre au prix de 70 € pour les clubs labellisés AviFit et 90€ pour les non-labellisés.

Pour plus d'informations, contactez : Juliette DUCHEMIN - juliette.duchemin@avironfrance.fr

11. Championnat de France Indoor 2018

Ce championnat aura lieu le 10 février 2018 au stade Charléty à Paris. Informations complètes prochainement sur le championnat sur le site www.aviron-indoor.fr

12. Challenge Jeunes Rameurs 2018

Le Challenge Jeunes Rameurs (CJR) continue en région.

Les ligues peuvent dorénavant programmer librement ces épreuves selon leur politique sportive et indépendamment d'une labellisation fédérale.

La finale nationale, précédemment le Grand Challenge, reste organisée par la FFAviron mais devient un RAID à l'aviron et à d'autres activités. Elle rassemblera les meilleures équipes sélectionnées par les ligues à Vichy les 19 et 20 juin 2018.

Pour plus de renseignements :

- sur le CJR, contactez votre ligue
- sur le RAID, contactez Aude BAZINET à la FFAviron : 01 45 14 26 60

13. Match France-Grande-Bretagne 2018

Le Match France-Grande-Bretagne se déroulera le jeudi 12 juillet 2018 à Vaires-sur-Marne.

14. Formation aviron et handicap

La formation Coach Aviron Handicaps a été déplacée en mars 2018. Cette formation accessible aux bénévoles et aux professionnels est organisée en deux modules de trois jours (du vendredi 13h au dimanche 16h).

- **Module aviron adapté** (handicap mental) du 16 au 18 mars 2018 aux Régates Rémoises
- **Module Handi-aviron** (handicap physique et sensoriel) du 23 au 25 mars 2018 à Boulogne-Billancourt

Date limite d'inscription : 16 février 2018
Responsable : helene.gigleux@avironfrance.fr – 01
45 14 26 61

15. Formation Coach aviron indoor / Coach AviFit

Deux formations sont actuellement au calendrier La première formation de la saison 2017-2018 aura lieu à Toulouse du 24 au 26 novembre 2017 et la seconde du 1^{er} au 3 décembre à Nogent-sur-Marne FFA

Cette formation se déroule sur 2,5 jours (du vendredi 14h au dimanche 16h).

Date limite d'inscription : 30 jours avant la formation.

Responsable : juliette.duchemin@avironfrance.fr

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : <http://avironfrance.fr/espace-federal/formation/calendrier-formations>

16. Formations continues

Plusieurs formations continues sont accessibles aux professionnels et aux bénévoles.

Pensez à vous inscrire avant les dates limites indiquées dans le calendrier des formations 2017/2018 :

- 20 au 23 novembre 2017 - Tours - Réparation de matériel
- 7 au 8 décembre 2017 - INSEP - Développement des qualités physiques chez le jeune rameur

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral :

<http://avironfrance.fr/espace-federal/formation/calendrier-formations> ou contactez le service formation de la FFA : erell.leminez@avironfrance.fr 01 45 14 26 57

Note d'information fédérale Décembre 2017 – n°255

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 25 novembre 2017 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

▪ **Réglementation sportive 2018**

La réglementation sportive 2018 a été approuvée. Nous vous invitons à la consulter sur le site internet de la FFA : *Compétitions > Informations générales > Réglementation sportive*

▪ **Avenant annuel 2018 aux règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification pour la constitution des équipes de France**

L'avenant 2018 aux règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification des équipages pour la constitution des équipes de France a été approuvé. Ce document peut être consulté sur le site internet de la FFA : <http://avironfrance.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/regles-de-selection>

▪ **Calendrier 2019**

- **10 mars 2019** : Tête de rivière interrégionale
- **30-31 mars 2019** : Championnats de zone bateaux courts
- **12-14 avril 2019** : Championnats de France bateaux courts J18, senior et para-aviron
- **18-19 mai 2019** : Championnats de France UNSS et FFSU
- **24-25 mai 2019** : Championnat de France d'aviron de mer J18 et senior
- **15-16 juin 2019** : Championnats de zone bateaux longs J16, J18, senior -23 ans et critérium aviron partagé J18
- **28-30 juin 2019** : Championnat national jeune et Championnat de France vétérans
- **5-6 juillet 2019** : Championnats de France junior (J16 et J18) et senior -23 ans bateaux longs
- **28-29 septembre 2019** : Championnat de France senior sprint et Critérium national senior sprint et para-aviron

▪ **Circuit Randon'Aviron 2018**

44 randonnées ont été retenues pour figurer dans le circuit des randonnées "Randon'Aviron 2018".

La liste des manifestations retenues est consultable sur le site internet de la FFA : Pratiquer l'aviron > Programmes fédéraux > Circuit Randon'Aviron

Il est rappelé aux organisateurs, qui ne l'ont pas encore fait, d'enregistrer leur randonnée sur l'intranet fédéral afin que la FFA puisse y ajouter le label Randon'Aviron.

▪ **Honorariat des arbitres**

L'honorariat a été accordé à :

- Yves GELEE (Ligue Grand-Est)
- Alain MARTINEZ (Ligue Nouvelle-Aquitaine)
- Bernard MEYNADIER (Ligue Nouvelle-Aquitaine)
- Jacques NASSOY (Ligue Grand-Est)
- Jean-Paul RENARD (Ligue Centre-Val-de-Loire)
- Dany VIGNIER (Ligue Ile-de-France)

▪ **Médailles d'honneur 2017**

La médaille d'honneur de la FFA a été décernée pour 2017, aux personnes suivantes :

- Chantal et Philippe DEVIENNE – A Audomarrois
- Dominique GIUDICI – ANFA Fontainebleau
- Gérard GOURLE – SN Soissons
- Jean-Pierre GUISE – Tours AC
- Paul LECONTE – AC Six-Fours
- Pierre LEVRAT – AUN Lyon
- Jean-Louis MAHOIC – A Scorff

2. Posters des médaillés 2017

La FFA a réalisé des posters et cartes postales des 3 bateaux médaillés au championnat du monde 2017. Ils sont disponibles sur simple demande auprès de la FFA.

Contact : 01 45 14 26 40, contact@avironfrance.fr

3. Rappel : tests hivernaux

• **9 décembre 2017** :

- **Test à l'ergomètre sur 2 000 m** pour les J16 et les J18 (junior(e)s né(e)s en 2003, 2002, 2001, 2000), les seniors et pour les rameurs (ses) para-aviron.

Lieux : de préférence sur les pôles ou sur une épreuve d'ergomètre en présence d'un CTS. Les catégories de poids devront impérativement être respectées : FPL à 60 Kg maximum et HPL à 74 Kg maximum.

Et, **Test course à pieds sur 3 000 m** : pour les seniors

Rappel : il est impératif que les clubs saisissent les résultats de l'évaluation fédérale sur le serveur (biométrie, ergomètre, course à pieds) pour tous les rameurs(ses) de toutes les catégories **entre le 9 et le 18 décembre 2017 minuit**.

• **15 décembre 2017 : Test de musculation de force endurance** pour les J18 (nés en 2000 et 2001) (SQ, TR).

4. RAPPEL : Evaluation fédérale : Junior, senior et para-aviron homme et femme

• Début de la passation des épreuves et de la saisie des résultats : **le 9 décembre 2017**.

• Le test ergométrique devra impérativement être réalisé **entre le 2 et 10 décembre**.

• Clôture de la saisie des résultats sur le Serveur licences : **le 18 décembre 2017 (minuit)**.

Les résultats sont à inscrire, par le responsable du club, sur le Serveur licences puis dans le menu à gauche : Tests hivernaux Livre Aviron 2017.

Les informations et résultats de l'évaluation para-aviron sont à transmettre à Charles DELVAL : charles.delval@avironfrance.fr

Indiquer la classification : PR1, PR2 ou PR3 (PD, ID ou VI).

5. Livre Aviron 2017

Le livre « Aviron 2017 » paraîtra mi-décembre. Pour cette première édition de l'olympiade, la FFA a souhaité revoir son graphisme, plus dynamique, coloré et dans l'air du temps.

Les structures (Ligues, Comités et Clubs) doivent retourner avant le vendredi 15 décembre le bon de commande reçu par courrier. Pour les particuliers, il est d'ores et déjà possible de commander le livre en ligne sur le site avironfrance.fr rubrique BOUTIQUE.

6. Têtes de rivière de zone 2018

Les têtes de rivière de zone se tiendront le 11 mars 2018 :

Pour la zone Nord-Est, à Mulhouse,
Pour la zone Nord-Ouest, à Caen,
Pour la zone Sud-Ouest, à Sainte-Livrade,
Pour la zone Sud-Est, à Marignane.

7. Coordonnateurs de zones

Les responsables des zones désignés sont :

- Pour la zone Nord-Est :
Coordonnateur : A. Tixier
Référents techniques : M. Jullien, F. Doucet
- Pour la zone Nord-Ouest :
Coordonnateur : J. Bloquet
Référent technique : A. Huss
- Pour la zone Sud-Ouest :
Coordonnateur : G. Pontois
Référent technique : M. Colard
- Pour la zone Sud-Est :
Coordonnateur : V. Busser
Référent technique : F. Perrier

8. Championnat de France Indoor 2018

Les inscriptions pour les Championnats de France et Open d'aviron indoor ouvriront du 7 décembre au 17 janvier sur l'intranet fédéral. L'événement aura lieu le 10 février de 9h à 19h.

Infos sur www.aviron-indoor.fr dès le 1^{er} décembre.

9. Pôles France et Espoirs 2018

La liste des rameurs inscrits sur les pôles France et Espoirs pour la saison 2017/2018 peut être consultée sur le site internet de la FFA : Équipes de France > Accès au Haut-Niveau > Pôles France et Pôles Espoir

10. Encadrement des activités physiques et sportives à l'école primaire

Une circulaire interministérielle parue le 6 octobre 2017, jointe en annexe, précise les conditions d'encadrement des activités physiques et sportives se déroulant sur le temps scolaire dans les écoles primaires publiques. Elle est entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2017.

11. Aviron et handicaps : évolutions

La FISA a changé l'appellation des catégories Para-Rowing pour s'aligner sur les autres sports.

Voici les correspondances:

PR1= AS (bras épaules)

PR2= TA (tronc bras)

PR3 = LTA (jambes tronc bras)

PR3-ID= LTA ID (handicap mental)

Pour plus de simplicité, la FFA adopte la même terminologie.

A noter également que pour s'aligner sur les autres disciplines en France, la pratique compétitive en handi-aviron est devenue Para-Aviron.

Les courses ont lieu maintenant sur 2000m en course en ligne.

Para-Rowing : tout ce qui concerne la compétition en handi-aviron

Handi-aviron : tout ce qui concerne le handicap physique et visuel

Aviron Adapté : tout ce qui concerne le handicap mental et psychique

Aviron et handicaps : regroupe toutes les formes de handicaps

12. Epreuves Longue Distance

Retrouvez le calendrier 2018 et toutes les informations sur les épreuves longue distance sur le site internet de la FFA : Compétition > Programmes fédéraux > Epreuves longue distance

13. Challenge annuel Aviron Indoor

La FFA a mis au point une compétition d'aviron indoor totalement en ligne : le **Challenge des 7 défis capitaux** qui sera officiellement lancé le 1^{er} janvier.

Il a pour objectif de valoriser la pratique de l'aviron indoor dans sa globalité, en prenant en compte la plus grande variété des défis que peuvent relever les pratiquants de l'aviron indoor. Des classements par catégories et par défis seront réalisés sur la base des performances sur chaque épreuve !

Infos, inscriptions et résultats sur <http://www.avironfrance.fr/challenge7dc>

14. Challenge Dames de Nage 2018

C'est parti pour la saison 2018 ! Que vous soyez un club, un Comité Départemental ou une Ligue, vous pouvez identifier les domaines où les femmes sont encore peu présentes dans votre structure. Le Challenge Dames de Nage vous permet de mettre en place des actions pour favoriser la mixité.

Parmi les nouveautés, un challenge indoor en ligne qui va bientôt sortir !

Retrouvez le cahier des charges et des exemples d'actions sur le site fédéral: <http://avironfrance.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/aviron-feminin>

Envoyez vos dossiers avant le 17 décembre et recevez des lots pour vos actions.

15. Aviron et mixité

La FFA va accueillir une stagiaire en Master Egal'APS pour réaliser un observatoire de la mixité et des discriminations en aviron.

N'hésitez pas à nous faire remonter des informations sur ce sujet si vous le souhaitez: aviron.feminin@avironfrance.fr

16. Formation Aviron Indoor/AviFit

Une formation Coach Aviron Indoor / Coach AviFit sera programmée en mars 2018 dans la région Grand Est. Les dates et le lieu précis ne sont pas encore connus mais les informations seront disponibles dès que possible sur le site internet de la FFA, rubrique Espace Fédéral > Formation fédérale.

17. Épreuves internationales 2018

Coupe du Monde – Etape 1 : du 5 au 6 mai 2018 – Belgrade (Serbie)

Régates Internationales handi-aviron : du 11 au 13 mai 2018 (Gavirate)

Championnat d'Europe junior : du 25 au 27 mai 2018 à Gravelines (France)

Coupe du Monde – Etape 2 : du 22 au 24 juin 2018 – Linz Ottensheim (Autriche)

Coupe du Monde – Etape 3 : du 13 au 15 juillet 2018 – Lucerne (Suisse)

Championnat du Monde U23 : du 25 au 29 juillet 2018 à Poznan (Pologne)

Coupe de la Jeunesse : du 27 au 29 juillet 2018 à Cork (Irlande)

Championnat d'Europe senior : du 2 au 5 août 2018 à Glasgow (Grande-Bretagne)

Championnat du Monde junior : du 8 au 12 août 2018 à Racice (République Tchèque)

Championnat du monde senior et para-rowing : du 9 au 16 septembre 2018 à Plovdiv (Bulgarie)

18. Permis BE

Le décret n° 2016-723 du 31 mai 2016 précise que la visite médicale est supprimée pour obtenir ou renouveler le permis remorque BE (voiture avec remorque de plus de 750 kg), depuis le 3 juin 2016.

19. Aventure Para-Aviron vers Tokyo 2020

La FFA va lancer une campagne de recrutement de sportif para-aviron en vue de la préparation des Jeux Paralympiques de Tokyo.

Un document de promotion a été réalisé et est téléchargeable sur le site : <http://avironfrance.fr/medias/downloads/ffaviron-recrutement-para-aviron-20171130163228.pdf>

N'hésitez pas à relayer cette information et à ouvrir les portes de vos clubs aux sportifs qui pourraient se présenter

20. Championnat européen INAS

La Fédération Française du Sport Adapté organise les championnats européens INAS à Paris du 14 au 20 juillet 2018.

Des épreuves d'aviron indoor seront au programme: 500m, 1000m et relais, pour la catégorie LTA-ID (handicap mental et psychique).

Des français pourront y participer. Les critères de sélection seront communiqués prochainement.

21. Concours professorat de sport

Un concours externe de recrutement de professeur de sport sera ouvert en 2018 pour le recrutement d'un cadre technique en aviron. Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu à partir du mardi 20 mars 2018. La date de clôture des inscriptions et la date limite de dépôt des dossiers de candidatures sont fixées au mardi 2 janvier 2018. Le CREPS de

Vichy organise une Formation préparatoire à ce concours autour de 7 regroupements de 2 jours.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Richard Boilon au CREPS : richard.boilon@creps-vichy.sports.gouv.fr.

22. Offre Decathlon

Dans le cadre du partenariat entre Decathlon et le CNOSF sur des offres dédiées à l'achat de matériels et d'équipements de sport, les clubs peuvent bénéficier de 15% de remise sur le site decathlonpro.fr en indiquant le code CNOSF18.

23. Salon Nautique de Paris

Dans le cadre de son programme de développement de l'aviron de mer, la fédération sera présente au Nautic qui se déroule Porte de Versailles du 2 au 10 décembre. Cette présence sera l'occasion de mieux faire connaître l'aviron de mer et les nombreuses possibilités de développement de cette pratique, ainsi que d'aller à la rencontre des territoires et des bases nautiques. Venez nous retrouver sur le stand FFA.